

RCS : BREST Code greffe : 2901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 D 00238 Numéro SIREN : 349 516 427 Nom ou dénomination : STERENN

Ce dépôt a été enregistré le 10/03/2023 sous le numéro de dépôt 1633

Dépôt N° 1633

Le 10 MARS 2023

R.C.S. BREST

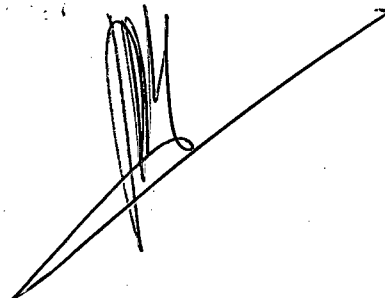
SELAS STERENN
ETATS FINANCIERS
Au 30 juin 2022

2 Rue Rosemonde Gerard
29850 GOUESNOU

Siret : 34951642700037

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

P. CHENET

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long diagonal stroke, positioned below the stamp.

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/06/2022	Net 30/06/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	18 934		18 934	18 934
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	18 934		18 934	18 934
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				615
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	347 029	4 766	342 263	264 463
Autres créances	32 797		32 797	39 262
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	57 738		57 738	29 788
Charges constatées d'avance (3)	9 411		9 411	9 353
TOTAL ACTIF CIRCULANT	446 974	4 766	442 208	343 480
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	465 908	4 766	461 143	362 414
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

	30/06/2022	30/06/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	85 636	96 647
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	43 889	38 989
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	173 525	179 636
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	37 332	37 335
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	144 122	76 419
Dettes fiscales et sociales	60 058	45 186
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 447	
Produits constatés d'avance	44 659	23 839
TOTAL DETTES (1)	287 618	182 779
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	461 143	362 414
(1) Dont à plus d'un an (a)		182 779
(1) Dont à moins d'un an (a)	287 618	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTES DE RESULTAT

	France	Exportations	30/06/2022	30/06/2021
Produits d'exploitation (I)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	420		420	
Production vendue (services)	711 562		711 562	691 139
Chiffre d'affaires net	711 982		711 982	691 139
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			4 184	5 816
Autres produits				
Total produits d'exploitation (I)			716 165	696 955
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			647 831	638 669
Impôts, taxes et versements assimilés			1 795	1 904
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			3 844	1 263
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			2 924	
Total charges d'exploitation (II)			656 394	641 836
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			59 771	55 119
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			196	968
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			196	968
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-196	-968
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			59 576	54 151

COMPTE DE RESULTAT

	30/06/2022	30/06/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	137	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (V II)	137	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	137	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	15 824	15 162
Total des produits (I+III+V+VII)	716 302	696 955
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	672 414	657 966
BENEFICE OU PERTE	43 889	38 989
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SELAS STERENN

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2022, dont le total est de 461 143 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 43 889 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19/09/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Travaux En Cours : L'entreprise a eu recours à des options particulières : Travaux Encours clients. Les travaux Encours à la clôture de l'exercice sont traités au prix de vente avec prise en compte des bonis et des malis et en retenant la méthode de l'avancement.

Ils figurent en "clients factures à établir" lorsqu'il s'agit de travaux à facturer et en "Produits constatés d'avance" lorsqu'il s'agit de travaux facturés d'avance.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La provision constituée est basée sur l'antériorité des créances.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES

Autres éléments significatifs

AVENIR IE

Société par Actions Simplifiée

au capital de 82 749 217.50 Euros composé de 3 677 743 actions

SIEGE SOCIAL : 106 Cours Charlemagne 690002 LYON

844 333 245 RCS LYON

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	18 934			18 934
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	18 934			18 934
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	18 934			18 934

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds de commerce figure à l'actif du bilan pour sa valeur d'achat, d'apport ou résulte d'opération de fusion.

La valeur d'inventaire du fonds de commerce correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée sur la base des performances opérationnelles actuelles et futures estimées de l'entreprise, ou d'une valeur de marché.

Lorsque des événements ou changements des conditions du marché sont susceptibles de provoquer une perte de valeur, aboutissant à une valeur d'utilité inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

NOTES SUR LE BILAN

30/06/2022	
Éléments achetés Éléments réévalués Éléments reçus en apport	18 934
Total	18 934

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 389 237 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	347 029	347 029	
Autres	32 797	32 797	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	9 411	9 411	
Total	389 237	389 237	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - FAE hors groupe	46 557
Total	46 557

NOTES SUR LE BILAN

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 29/11/2021.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	38 989
Prélèvements sur les réserves	11 011
Total des origines	50 000
Affectations aux réserves	
Distributions	50 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	50 000

NOTES SUR LE BILAN

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/07/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/06/2022
Capital	40 000				40 000
Réserve légale	4 000				4 000
Réserves générales	96 647	-11 011		11 011	85 636
Résultat de l'exercice	38 989	-38 989	43 889	38 989	43 889
Dividendes		50 000			
Total Capitaux Propres	179 636		43 889	50 000	173 525

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total					
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 287 618 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	144 122	144 122		
Dettes fiscales et sociales	60 058	60 058		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	38 779	38 779		
Produits constatés d'avance	44 659	44 659		
Total	287 618	287 618		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les groupes et associés	37 332			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - FAR groupe IE	8 489
Fournisseurs - FAR hors groupe	2 400
Charge à payer - CFE	859
Charges à payer - CVAE	130
Total	11 878

NOTES SUR LE BILAN**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	9 411		
Total	9 411		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	44 659		
Total	44 659		

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires****Répartition par secteur d'activité**

Secteur d'activité	30/06/2022
Mission d'Audit	711 981
TOTAL	711 982

Charges et produits d'exploitation et financiers**Rémunération des commissaires aux comptes****Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 1 850 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

TABLEAU DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social		40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
Nombre d'actions ordinaires		2 500,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)		933 074,00	623 906,00	691 139,46	711 981,54
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions		36 512,00	40 672,00	49 597,89	59 373,06
Impôts sur les bénéfices		11 245,00	11 967,00	15 162,00	15 824,00
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions		2 914,00	30 774,00	38 988,86	43 888,76
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions		0,00	0,00	13,77	17,42
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions		1,17	12,31	15,60	17,56
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés					
Montant des sommes versées					



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2022

Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée

STERENN

2, rue Rosemonde Gérard
Z.A.C. de Kergaradec
29850 GOUESNOU



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2022

Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée

STERENN

2, rue Rosemonde Gérard

Z.A.C. de Kergaradec

29850 GOUESNOU

A l'assemblée générale de la société **STERENN**,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **STERENN** relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Fonds commercial » de l'annexe (page 10) présente les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation du fond commercial.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 10 novembre 2022

**Compagnie Française
de Contrôle et d'Expertise
"C.F.C.E."**

Société de commissaires aux comptes

Signé par Albert ABEHSSERA
Le 10/11/2022

 Signed with
universign



Albert ABEHSSERA
Expert-comptable diplômé
Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/06/2022	Net 30/06/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	18 934		18 934	18 934
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	18 934		18 934	18 934
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				615
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	347 029	4 766	342 263	264 463
Autres créances	32 797		32 797	39 262
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	57 738		57 738	29 788
Charges constatées d'avance (3)	9 411		9 411	9 353
TOTAL ACTIF CIRCULANT	446 974	4 766	442 208	343 480
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	465 908	4 766	461 143	362 414
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

	30/06/2022	30/06/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	85 636	96 647
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	43 889	38 989
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	173 525	179 636
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	37 332	37 335
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	144 122	76 419
Dettes fiscales et sociales	60 058	45 186
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 447	
Produits constatés d'avance	44 659	23 839
TOTAL DETTES (1)	287 618	182 779
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	461 143	362 414
(1) Dont à plus d'un an (a)		182 779
(1) Dont à moins d'un an (a)	287 618	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTES DE RESULTAT

	France	Exportations	30/06/2022	30/06/2021
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	420		420	
Production vendue (services)	711 562		711 562	691 139
Chiffre d'affaires net	711 982		711 982	691 139
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			4 184	5 816
Autres produits				
Total produits d'exploitation (I)			716 165	696 955
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			647 831	638 669
Impôts, taxes et versements assimilés			1 795	1 904
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			3 844	1 263
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			2 924	
Total charges d'exploitation (II)			656 394	641 836
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			59 771	55 119
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			196	968
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			196	968
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-196	-968
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			59 576	54 151

COMPTE DE RESULTAT

	30/06/2022	30/06/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	137	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	137	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	137	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	15 824	15 162
Total des produits (I+III+V+VII)	716 302	696 955
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	672 414	657 966
BENEFICE OU PERTE	43 889	38 989
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SELAS STERENN

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2022, dont le total est de 461 143 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 43 889 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19/09/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Travaux En Cours : L'entreprise a eu recours à des options particulières : Travaux Encours clients. Les travaux Encours à la clôture de l'exercice sont traités au prix de vente avec prise en compte des bonis et des malis et en retenant la méthode de l'avancement.

Ils figurent en "clients factures à établir" lorsqu'il s'agit de travaux à facturer et en "Produits constatés d'avance" lorsqu'il s'agit de travaux facturés d'avance.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La provision constituée est basée sur l'antériorité des créances.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES

Autres éléments significatifs

AVENIR IE

Société par Actions Simplifiée

au capital de 82 749 217.50 Euros composé de 3 677 743 actions

SIEGE SOCIAL : 106 Cours Charlemagne 690002 LYON

844 333 245 RCS LYON

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	18 934			18 934
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	18 934			18 934
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	18 934			18 934

Immobilisations incorporelles**Fonds commercial**

Le fonds de commerce figure à l'actif du bilan pour sa valeur d'achat, d'apport ou résulte d'opération de fusion.

La valeur d'inventaire du fonds de commerce correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée sur la base des performances opérationnelles actuelles et futures estimées de l'entreprise, ou d'une valeur de marché.

Lorsque des événements ou changements des conditions du marché sont susceptibles de provoquer une perte de valeur, aboutissant à une valeur d'utilité inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

NOTES SUR LE BILAN

30/06/2022	
Éléments achetés Éléments réévalués Éléments reçus en apport	18 934
Total	18 934

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 389 237 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	347 029	347 029	
Autres	32 797	32 797	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	9 411	9 411	
Total	389 237	389 237	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - FAE hors groupe	46 557
Total	46 557

NOTES SUR LE BILAN**Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 29/11/2021.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	38 989
Prélèvements sur les réserves	11 011
Total des origines	50 000
Affectations aux réserves	
Distributions	50 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	50 000

NOTES SUR LE BILAN

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/07/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/06/2022
Capital	40 000				40 000
Réserve légale	4 000				4 000
Réserves générales	96 647	-11 011		11 011	85 636
Résultat de l'exercice	38 989	-38 989	43 889	38 989	43 889
Dividendes		50 000			
Total Capitaux Propres	179 636		43 889	50 000	173 525

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges					
Total					
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 287 618 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	144 122	144 122		
Dettes fiscales et sociales	60 058	60 058		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	38 779	38 779		
Produits constatés d'avance	44 659	44 659		
Total	287 618	287 618		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les groupes et associés	37 332			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - FAR groupe IE	8 489
Fournisseurs - FAR hors groupe	2 400
Charge à payer - CFE	859
Charges à payer - CVAE	130
Total	11 878

NOTES SUR LE BILAN**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	9 411		
Total	9 411		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	44 659		
Total	44 659		

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/06/2022
Mission d'Audit	711 981
TOTAL	711 982

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes**Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 1 850 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

STERENN

Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée au capital de 40 000 euros
Siège social : 2, rue Rosemonde Gérard - Z.A.C. de Kergaradec - 29850 GOUESNOU
349 516 427 R.C.S. BREST

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 NOVEMBRE 2022

PROJET DE RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT

DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022

DEUXIEME RESOLUTION

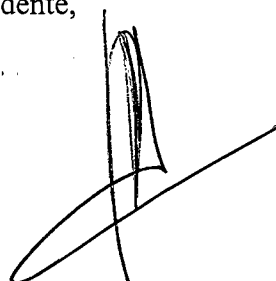
L'assemblée générale ordinaire, sur proposition de la Présidente, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 30 juin 2022, soit la somme de 43 888,76 euros, en réserve facultative.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au cours des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Total des sommes distribuées	Dividendes éligibles à la réfaction prévus à l'art. 158.3.2 du C.G.I.	Dividendes non éligibles à la réfaction prévus à l'art. 158.3.2 du C.G.I.
2021-2022	50 000 €	Sur la totalité du montant distribué	-
2020-2021	-	-	-
2019-2020	45 000 €	Sur la totalité du montant distribué	-

Fait à GOUESNOU,
Le 10 novembre 2022.

La Présidente,



STERENN

Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée au capital de 40 000 euros
Siège social : 2, rue Rosemonde Gérard - Z.A.C. de Kergaradec - 29850 GOUESNOU
349 516 427 R.C.S. BREST

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 NOVEMBRE 2022

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, sur proposition de la Présidente, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 30 juin 2022, soit la somme de 43 888,76 euros, en réserve facultative.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au cours des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Total des sommes distribuées	Dividendes éligibles à la réfaction prévus à l'art. 158.3.2 du C.G.I.	Dividendes non éligibles à la réfaction prévus à l'art. 158.3.2 du C.G.I.
2021-2022	50 000 €	Sur la totalité du montant distribué	-
2020-2021	-	-	-
2019-2020	45 000 €	Sur la totalité du montant distribué	-

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Fait à SAINT BRIEUC,
Le 28 novembre 2022.

La Présidente,

